

LES RESSOURCES HYDRAULIQUES

L'ACCORD SUR LA CRÉATION D'UN CONSEIL CONSULTATIF NATIONAL SUR LA POLLUTION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources une question urgente qui revêt une importance capitale pour le pays. Est-il exact que le gouvernement fédéral ait accepté en principe un projet de résolution que le député de Kootenay-Ouest fait inscrire au *Feuilleton* depuis cinq ans et qui tend à la conclusion, entre les ministres fédéral et provinciaux des Ressources, d'un accord de principe quant à la création d'un conseil consultatif national sur la pollution des eaux? Le ministre pourrait-il confirmer l'existence d'une telle proposition ou d'un tel accord?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. A mon sens, la question et les allégations du député ne sont pas recevables en ce moment.

[Plus tard]

M. Herridge: J'aimerais poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné l'intérêt que soulève le Conseil de la pollution des eaux, le ministre serait-il prêt à demander le consentement de la Chambre pour retourner à l'appel des motions afin de pouvoir répondre à ma question?

LA PÊCHE

LES LIMITES DES ZONES DE PÊCHE DU SAUMON EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. W. Groos (Victoria, C.-B.): Monsieur l'Orateur, pour m'exprimer comme mon ami, l'honorable député de Kootenay-Ouest, j'ai une question pour le ministre des Pêcheries, question dont je m'excuse de ne pas lui avoir donné préavis et qui est d'un intérêt vital pour des milliers d'amateurs de pêche d'agrément, de pêcheurs dans tout le Canada et en particulier pour les sportifs dans l'Ouest. Le ministre a-t-il reçu de l'*Amalgamated Conservation Society of British Columbia* un télégramme lui faisant part de l'inquiétude qu'a suscitée la proposition de son ministère touchant les limites des zones de pêche commerciale du saumon dans le détroit Juan de Fuca; dans l'affirmative, le ministre est-il disposé à engager des pourparlers avec ladite société avant de prendre une décision définitive qui ne peut tarder?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas un

télégramme, mais nombre de télégrammes et de lettres, émanant d'organisations sportives, que j'ai reçus à ce sujet. Une réunion a eu lieu entre les fonctionnaires de mon ministère et des représentants de ces organisations. Aucune décision n'a été prise et la question est encore à l'étude, mais je ne puis actuellement assurer au député qu'une nouvelle réunion aura lieu avant de prendre une décision.

LES COOPÉRATIVES

LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le 4 avril, en réponse à une question posée par le député de Lisgar (M. Muir), il a indiqué que le représentant devrait attendre le discours du trône pour voir les mesures législatives proposées par le gouvernement au sujet des coopératives. Or, le discours ne fait aucune allusion précise aux coopératives; le gouvernement n'aurait-il plus l'intention de présenter une mesure législative à cet égard?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons l'intention de proposer plusieurs mesures législatives qui n'étaient pas mentionnées précisément dans le discours du trône mais qui étaient comprises dans le paragraphe général vers la fin du discours. Je pourrai peut-être les énumérer toutes demain.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'OPPORTUNITÉ D'UNE HAUSSE DES SUBVENTIONS À LA CONSTRUCTION D'HÔPITAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reid Scott (Danforth): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social une question sur un sujet que je soulève à la Chambre depuis cinq ans.

Une voix: Ce n'est donc pas urgent. (*Exclamations*)

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Scott (Danforth): Je ne comprends pas cette réaction, monsieur l'Orateur. Le sujet est encore plus urgent à l'heure actuelle qu'il y a cinq ans. Il s'agit de la pénurie perpétuelle et critique de lits dans les hôpitaux de l'agglomération torontoise où il y a des listes interminables de gens attendant leur tour pour